

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - SIVED NG (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25830263700024

POSTE COMPTABLE : SGC DE BRIGNOLES

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : BUDGET SIVED NG (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	32
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	37
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	38
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	39
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	40
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	41
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	42
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	44
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	45
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	46
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	50
D2 - Arrêté et signatures	51

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	SIVED NG BUDGET SIVED NG	BP 2023
-------------------	-------------------------------------	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	33 557 994,57	27 517 891,42
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 6 040 103,15
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		33 557 994,57	33 557 994,57

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	7 575 818,82	7 649 828,98
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 104 554,31	865 792,26
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 164 751,89
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		9 680 373,13	9 680 373,13
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		43 238 367,70	43 238 367,70

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	22 382 266,73	0,00	24 586 766,99	24 586 766,99	24 586 766,99
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 395 179,70	0,00	3 385 540,00	3 385 540,00	3 385 540,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	172 950,00	0,00	205 050,00	205 050,00	205 050,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		25 950 396,43	0,00	28 177 356,99	28 177 356,99	28 177 356,99
66	Charges financières	233 000,00	0,00	260 107,00	260 107,00	260 107,00
67	Charges exceptionnelles	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	56 000,00		285 000,00	285 000,00	285 000,00
022	Dépenses imprévues	233 576,93		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		26 497 973,36	0,00	28 747 463,99	28 747 463,99	28 747 463,99
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 366 580,35		3 679 290,58	3 679 290,58	3 679 290,58
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	882 000,00		1 131 240,00	1 131 240,00	1 131 240,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 248 580,35		4 810 530,58	4 810 530,58	4 810 530,58
TOTAL		28 746 553,71	0,00	33 557 994,57	33 557 994,57	33 557 994,57

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	33 557 994,57
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	135 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 451 000,00	0,00	4 027 344,00	4 027 344,00	4 027 344,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	25 192 087,85	0,00	23 282 557,42	23 282 557,42	23 282 557,42
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes de gestion courante		26 778 087,85	0,00	27 409 901,42	27 409 901,42	27 409 901,42
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	85 000,00	0,00	78 000,00	78 000,00	78 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		26 863 087,85	0,00	27 487 901,42	27 487 901,42	27 487 901,42
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	34 999,10		29 990,00	29 990,00	29 990,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		34 999,10		29 990,00	29 990,00	29 990,00
TOTAL		26 898 086,95	0,00	27 517 891,42	27 517 891,42	27 517 891,42

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	6 040 103,15
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	33 557 994,57
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	4 780 540,58
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

SIVED NG - BUDGET SIVED NG - BP - 2023

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	7 873 207,00	2 104 554,31	6 244 300,82	6 244 300,82	8 348 855,13
	Total des dépenses d'équipement	7 873 207,00	2 104 554,31	6 244 300,82	6 244 300,82	8 348 855,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 049 000,00	0,00	1 260 000,00	1 260 000,00	1 260 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 049 000,00	0,00	1 260 000,00	1 260 000,00	1 260 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 922 207,00	2 104 554,31	7 504 300,82	7 504 300,82	9 608 855,13
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	34 999,10		29 990,00	29 990,00	29 990,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		41 528,00	41 528,00	41 528,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	34 999,10		71 518,00	71 518,00	71 518,00
	TOTAL	8 957 206,10	2 104 554,31	7 575 818,82	7 575 818,82	9 680 373,13

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 680 373,13
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	865 792,26	463 049,08	463 049,08	1 328 841,34
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 342 271,02	0,00	874 280,00	874 280,00	874 280,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 342 271,02	865 792,26	1 337 329,08	1 337 329,08	2 203 121,34
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	273 000,00	0,00	1 386 431,16	1 386 431,16	1 386 431,16
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	270 000,00	0,00	74 010,16	74 010,16	74 010,16
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	543 000,00	0,00	1 460 441,32	1 460 441,32	1 460 441,32
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 885 271,02	865 792,26	2 797 770,40	2 797 770,40	3 663 562,66
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 366 580,35		3 679 290,58	3 679 290,58	3 679 290,58
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	882 000,00		1 131 240,00	1 131 240,00	1 131 240,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		41 528,00	41 528,00	41 528,00

SIVED NG - BUDGET SIVED NG - BP - 2023

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 248 580,35		4 852 058,58	4 852 058,58	4 852 058,58
	TOTAL	8 133 851,37	865 792,26	7 649 828,98	7 649 828,98	8 515 621,24

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 164 751,89
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 680 373,13
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	4 780 540,58
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	24 586 766,99		24 586 766,99
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 385 540,00		3 385 540,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	205 050,00		205 050,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	260 107,00	0,00	260 107,00
67	Charges exceptionnelles	25 000,00	0,00	25 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	285 000,00	1 131 240,00	1 416 240,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		3 679 290,58	3 679 290,58
Dépenses de fonctionnement – Total		28 747 463,99	4 810 530,58	33 557 994,57

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	33 557 994,57
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	29 990,00	29 990,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 260 000,00	0,00	1 260 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	8 348 855,13		8 348 855,13
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	41 528,00	41 528,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		9 608 855,13	71 518,00	9 680 373,13

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 680 373,13
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	50 000,00		50 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	4 027 344,00		4 027 344,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	23 282 557,42		23 282 557,42
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	0,00	50 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	78 000,00	29 990,00	107 990,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		27 487 901,42	29 990,00	27 517 891,42

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	6 040 103,15
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	33 557 994,57
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 386 431,16	0,00	1 386 431,16
13	Subventions d'investissement	1 328 841,34	0,00	1 328 841,34
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	874 280,00	0,00	874 280,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	41 528,00	41 528,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 131 240,00	1 131 240,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		3 679 290,58	3 679 290,58
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		3 589 552,50	4 852 058,58	8 441 611,08

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 164 751,89
--	---------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	74 010,16
-----------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 680 373,13
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	22 382 266,73	24 586 766,99	24 586 766,99
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	2 100,00	7 500,00	7 500,00
60611	Eau et assainissement	49 380,00	7 500,00	7 500,00
60612	Energie - Electricité	72 800,00	48 702,00	48 702,00
60622	Carburants	152 860,00	167 680,00	167 680,00
60628	Autres fournitures non stockées	12 500,00	8 000,00	8 000,00
60631	Fournitures d'entretien	11 120,00	12 500,00	12 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	93 101,93	141 700,00	141 700,00
60636	Vêtements de travail	33 500,00	48 700,00	48 700,00
6064	Fournitures administratives	8 700,00	9 230,00	9 230,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	639,00	639,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	10 000,00	10 000,00
611	Contrats de prestations de services	19 482 781,80	21 304 732,99	21 304 732,99
6132	Locations immobilières	36 000,00	30 000,00	30 000,00
6135	Locations mobilières	102 389,00	137 000,00	137 000,00
61521	Entretien terrains	63 107,00	94 000,00	94 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	18 900,00	41 000,00	41 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	4 000,00	35 000,00	35 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	21 100,00	25 000,00	25 000,00
61551	Entretien matériel roulant	266 286,60	250 500,00	250 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	41 900,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	376 230,60	483 395,00	483 395,00
6161	Multirisques	60 000,00	62 000,00	62 000,00
617	Etudes et recherches	164 505,00	69 000,00	69 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	15 760,00	48 900,00	48 900,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	8 360,00	8 360,00
6188	Autres frais divers	32 250,40	16 290,00	16 290,00
6226	Honoraires	198 700,00	251 500,00	251 500,00
6228	Divers	2 400,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	21 504,00	16 600,00	16 600,00
6232	Fêtes et cérémonies	9 926,40	16 300,00	16 300,00
6233	Foires et expositions	1 535,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	53 063,00	75 860,00	75 860,00
6237	Publications	9 600,00	0,00	0,00
6238	Divers	11 680,00	13 290,00	13 290,00
6247	Transports collectifs	0,00	12 040,00	12 040,00
6251	Voyages et déplacements	19 700,00	6 900,00	6 900,00
6257	Réceptions	0,00	6 808,00	6 808,00
6261	Frais d'affranchissement	9 115,00	17 100,00	17 100,00
6262	Frais de télécommunications	23 520,00	26 840,00	26 840,00
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 851,00	3 000,00	3 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	14 000,00	20 000,00	20 000,00
63512	Taxes foncières	200,00	200,00	200,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	5 200,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	870 000,00	1 040 000,00	1 040 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 395 179,70	3 385 540,00	3 385 540,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 737,70	8 721,00	8 721,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	35 526,07	36 779,00	36 779,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	500,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 076 412,68	1 273 818,00	1 273 818,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	41 034,86	42 505,00	42 505,00
64118	Autres indemnités titulaires	238 721,46	414 373,00	414 373,00
64131	Rémunérations non tit.	708 229,60	668 500,00	668 500,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	10 000,00	10 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	56 999,42	26 812,00	26 812,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	373 384,77	410 136,00	410 136,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	418 379,55	401 522,00	401 522,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	30 165,87	26 899,00	26 899,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	212 000,00	40 000,00	40 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	17 721,80	18 900,00	18 900,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 865,92	6 575,00	6 575,00
6478	Autres charges sociales diverses	80 000,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	91 500,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	172 950,00	205 050,00	205 050,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	15 000,00	15 000,00

SIVED NG - BUDGET SIVED NG - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6531	Indemnités	67 000,00	70 000,00	70 000,00
6533	Cotisations de retraite	9 000,00	8 000,00	8 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	6 820,00	10 000,00	10 000,00
6542	Créances éteintes	3 290,00	15 000,00	15 000,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	6 740,00	7 000,00	7 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	80 000,00	80 000,00	80 000,00
65888	Autres	100,00	50,00	50,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		25 950 396,43	28 177 356,99	28 177 356,99
66	Charges financières (b)	233 000,00	260 107,00	260 107,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	233 000,00	260 107,00	260 107,00
67	Charges exceptionnelles (c)	25 000,00	25 000,00	25 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	25 000,00	25 000,00	25 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	56 000,00	285 000,00	285 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	56 000,00	85 000,00	85 000,00
6816	Dot. prov. Dépréc. Immos corpo. et incor	0,00	200 000,00	200 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	233 576,93	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		26 497 973,36	28 747 463,99	28 747 463,99
023	Virement à la section d'investissement	1 366 580,35	3 679 290,58	3 679 290,58
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	882 000,00	1 131 240,00	1 131 240,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	882 000,00	1 131 240,00	1 131 240,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 248 580,35	4 810 530,58	4 810 530,58
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 248 580,35	4 810 530,58	4 810 530,58
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		28 746 553,71	33 557 994,57	33 557 994,57

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	33 557 994,57
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	135 000,00	50 000,00	50 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	50 000,00	50 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	135 000,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 451 000,00	4 027 344,00	4 027 344,00
7018	Autres ventes de produits finis	12 000,00	0,00	0,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	1 100 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
70688	Autres prestations de services	339 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
7078	Autres marchandises	0,00	6 000,00	6 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	21 344,00	21 344,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	25 192 087,85	23 282 557,42	23 282 557,42
744	FCTVA	319,88	2 460,00	2 460,00
74718	Autres participations Etat	9 338,16	7 420,00	7 420,00
74758	Participat° Autres groupements	22 950 867,18	23 272 677,42	23 272 677,42
7478	Participat° Autres organismes	2 111 562,63	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	120 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	50 000,00	50 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	50 000,00	50 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		26 778 087,85	27 409 901,42	27 409 901,42
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	85 000,00	78 000,00	78 000,00
774	Subventions exceptionnelles	65 000,00	48 000,00	48 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	20 000,00	30 000,00	30 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		26 863 087,85	27 487 901,42	27 487 901,42
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	34 999,10	29 990,00	29 990,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	34 999,10	29 990,00	29 990,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		34 999,10	29 990,00	29 990,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		26 898 086,95	27 517 891,42	27 517 891,42

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	6 040 103,15
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	33 557 994,57
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
17	Opération d'équipement n° 17 (5)	738 840,00	1 195 122,32	1 195 122,32
21	Opération d'équipement n° 21 (5)	610 300,00	710 000,00	710 000,00
40	Opération d'équipement n° 40 (5)	189 636,80	138 000,00	138 000,00
50	Opération d'équipement n° 50 (5)	1 625 425,91	1 796 005,50	1 796 005,50
60	Opération d'équipement n° 60 (5)	282 000,00	403 000,00	403 000,00
70	Opération d'équipement n° 70 (5)	100 000,00	30 000,00	30 000,00
80	Opération d'équipement n° 80 (5)	3 368 224,00	142 093,00	142 093,00
85	Opération d'équipement n° 85 (5)	899 091,66	927 800,00	927 800,00
90	Opération d'équipement n° 90 (5)	59 688,63	28 000,00	28 000,00
95	Opération d'équipement n° 95 (5)	0,00	874 280,00	874 280,00
Total des dépenses d'équipement		7 873 207,00	6 244 300,82	6 244 300,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 049 000,00	1 260 000,00	1 260 000,00
1641	Emprunts en euros	1 049 000,00	1 260 000,00	1 260 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 049 000,00	1 260 000,00	1 260 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 922 207,00	7 504 300,82	7 504 300,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	34 999,10	29 990,00	29 990,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	34 999,10	29 990,00	29 990,00
13911	Etat et établissements nationaux	14 500,00	14 159,27	14 159,27
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	4 500,00	3 902,83	3 902,83
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	8 750,00	2 362,83	2 362,83
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	5 280,00	5 280,00
13931	Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.	7 249,10	4 285,07	4 285,07
Charges transférées (9)		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	41 528,00	41 528,00
2111	Terrains nus	0,00	300,00	300,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	41 228,00	41 228,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		34 999,10	71 518,00	71 518,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 957 206,10	7 575 818,82	7 575 818,82

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	2 104 554,31
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 680 373,13
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	463 049,08	463 049,08
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	463 049,08	463 049,08
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 342 271,02	874 280,00	874 280,00
1641	Emprunts en euros	5 342 271,02	874 280,00	874 280,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 342 271,02	1 337 329,08	1 337 329,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	543 000,00	1 460 441,32	1 460 441,32
10222	FCTVA	273 000,00	1 386 431,16	1 386 431,16
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	270 000,00	74 010,16	74 010,16
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		543 000,00	1 460 441,32	1 460 441,32
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		5 885 271,02	2 797 770,40	2 797 770,40
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 366 580,35	3 679 290,58	3 679 290,58
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	882 000,00	1 131 240,00	1 131 240,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	1 131 240,00	1 131 240,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	9 364,32	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	16 128,22	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	711,42	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	7 870,54	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	162,90	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	2 993,14	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	4 754,98	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	175,90	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	4 946,98	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	6 166,68	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	364,90	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 200,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	486 005,42	0,00	0,00
281728	Autres agencements (m. à dispo)	19 370,18	0,00	0,00
2817534	Réseaux d'électrification (m. à dispo)	368,00	0,00	0,00
2817538	Autres réseaux (m. à dispo)	3 305,25	0,00	0,00
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	866,14	0,00	0,00
281782	Matériel de transport (m. à dispo)	28 729,67	0,00	0,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	3 558,36	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	82 347,26	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	15 834,38	0,00	0,00
28184	Mobilier	4 968,97	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	181 806,39	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 248 580,35	4 810 530,58	4 810 530,58
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	41 528,00	41 528,00
2031	Frais d'études	0,00	41 528,00	41 528,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 248 580,35	4 852 058,58	4 852 058,58
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 133 851,37	7 649 828,98	7 649 828,98

SIVED NG - BUDGET SIVED NG - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
		RESTES A REALISER N-1 (10)		865 792,26
				+
		R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		1 164 751,89
				=
		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		9 680 373,13

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17 (1)
LIBELLE : TRAVAUX SUR LES SITES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		449 471,34	a 6 983,86	1 195 122,32	b 1 195 122,32	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	449 471,34	6 983,86	1 195 122,32	1 195 122,32	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	97 032,06	3 612,00	90 000,00	90 000,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	673 122,32	673 122,32	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 730,30	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
21533	Réseaux câblés	41 693,50	2 693,86	82 000,00	82 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	288 099,48	0,00	245 000,00	245 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	20 916,00	678,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 283 147,08
13	Subventions d'investissement	0,00	283 147,08
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	283 147,08
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-918 959,10
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21 (1)
LIBELLE : EQUIP. & MAT. POLE VALORISATION

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		31 212,04	a 619 324,47	710 000,00	b 710 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	22 382,35	16 714,67	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	22 382,35	16 714,67	20 000,00	20 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 644,08	0,00	680 000,00	680 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	6 644,08	0,00	680 000,00	680 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 185,61	602 609,80	10 000,00	10 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	602 609,80	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 185,61	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 188 978,00	d 79 902,00
13	Subventions d'investissement	188 978,00	79 902,00
1322	Subv. non transf. Régions	188 978,00	79 902,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 060 444,47
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 40 (1)
LIBELLE : ACQUISITIONS DIVERSES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		713 743,02	a 77 696,92	138 000,00	b 138 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	41 495,20	22 320,00	45 000,00	45 000,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	41 495,20	22 320,00	45 000,00	45 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	672 247,82	55 376,92	93 000,00	93 000,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	405,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	5 308,80	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	517 252,85	27 018,52	35 000,00	35 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	77 330,62	28 358,40	29 000,00	29 000,00	0,00
2184	Mobilier	27 819,63	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	44 130,92	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 100 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	100 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-115 696,92
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 50 (1)
LIBELLE : MATERIELS/TRAVAUX POUR COLLECTES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 934 439,74	a 1 218 137,55	1 796 005,50	b 1 796 005,50	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 934 439,74	1 218 137,55	1 796 005,50	1 796 005,50	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	51 572,88	28 508,40	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 882 866,86	1 189 629,15	1 751 005,50	1 751 005,50	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 014 143,05
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 60 (1)
LIBELLE : VALORISATION FERMENTESCIBLES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		584 690,81	a 0,00	403 000,00	b 403 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	46 271,05	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	46 271,05	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	538 419,76	0,00	388 000,00	388 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	334 759,38	0,00	380 000,00	380 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	203 660,38	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 257 280,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	257 280,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	121 280,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	136 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-145 720,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 70 (1)
LIBELLE : CONSTRUCTION ESPACE TRIS VAL D'ISOLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 80 (1)
LIBELLE : OREVAL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		302 023,93	a 17 827,76	142 093,00	b 142 093,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	302 023,93	17 827,76	142 093,00	142 093,00	0,00
2031	Frais d'études	302 023,93	17 827,76	142 093,00	142 093,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 118 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	118 000,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	28 000,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	90 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-41 920,76
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 85 (1)
LIBELLE : ISDND GINASSERVIS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 368 628,68	a 65 812,09	927 800,00	b 927 800,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	102 474,00	35 452,50	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	102 474,00	35 452,50	20 000,00	20 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	224 761,67	30 359,59	847 800,00	847 800,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	25 608,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	12 924,00	291,59	15 000,00	15 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	2 496,00	0,00	414 000,00	414 000,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 416,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	8 428,80	200,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	17 533,14	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	73 894,95	0,00	31 500,00	31 500,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	74 336,82	4 260,00	222 800,00	222 800,00	0,00
2182	Matériel de transport	28 697,76	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 034,20	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 041 393,01	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
2313	Constructions	5 041 393,01	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-993 612,09
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90 (1)
LIBELLE : CREATION RESSOURCERIE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 359 721,32	a 98 771,66	28 000,00	b 28 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	25 314,68	3 000,00	3 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	25 314,68	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 359 721,32	73 456,98	25 000,00	25 000,00	0,00
2313	Constructions	2 359 721,32	73 456,98	25 000,00	25 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 301 534,26	d 0,00
13	Subventions d'investissement	301 534,26	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	518,28	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	301 015,98	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	174 762,60
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 95 (1)
LIBELLE : CPDMA

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	874 280,00	b 874 280,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	874 280,00	874 280,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	299 000,00	299 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	432 000,00	432 000,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	143 280,00	143 280,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 874 280,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	874 280,00
1641	Emprunts en euros	0,00	874 280,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					18 069 175,28									
1641 Emprunts en euros (total)					18 069 175,28									
	CREDIT FONCIER	25/12/2007	2007-12-25	25/04/2008	1 439 000,00	F		4,880	4,880	EURO	A	C	N	A-1
	CAISSE D'EPARGNE COTE D'AZUR	30/04/2008	2008-04-30	25/10/2008	175 000,00	F		5,090	5,090	EURO	S	C	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU VAR	21/11/2008	2008-11-21	20/01/2009	114 145,37	F		3,060	3,060	EURO	A	C	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU VAR	16/12/2010	2010-12-16	16/03/2011	2 000 000,00	F		3,050	3,050	EURO	A	C	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU VAR	10/04/2011	2011-04-10	10/10/2011	600 000,00	F		4,130	4,130	EURO	S	C	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU VAR	10/04/2011	2011-04-10	10/10/2011	1 000 000,00	F		4,130	4,130	EURO	S	C	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU VAR	25/07/2011	2011-07-25	25/07/2012	1 000 000,00	F		4,420	4,420	EURO	A	C	N	A-1
	CAISSE D'EPARGNE COTE D'AZUR	25/11/2011	2011-11-25	25/12/2012	732 000,00	F		5,020	5,020	EURO	A	C	N	A-1
	CAISSE D'EPARGNE COTE D'AZUR	03/01/2012	2012-01-03	25/05/2013	100 000,00	F		4,560	4,560	EURO	A	C	N	A-1
	CAISSE D'EPARGNE COTE D'AZUR	28/12/2012	2012-12-28	25/06/2013	640 000,00	F		4,750	4,750	EURO	S	C	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU VAR	25/11/2014	2014-11-25	25/02/2015	1 210 310,73	F		2,850	2,850	EURO	T	C	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU VAR	01/01/2018	2018-01-01	15/02/2018	516 577,51	F		1,760	1,760	EURO	T	C	N	A-1
00602934948	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU VAR	23/03/2021	2021-04-01	12/07/2021	4 250 000,00	F		0,760	0,760	EURO	T	X Autres	N	A-1
060275104	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU VAR	09/11/2020	2020-12-02	02/03/2021	900 000,00	F		0,640	0,640	EURO	T	X Autres	N	A-1
MON539956EUR/0541781/001/1	caisse française de financement local	23/06/2021	2021-12-10	01/03/2022	800 475,00	F		0,510	0,510	EURO	T	X Autres	N	A-1
MON539957EUR/0541782/001/1	caisse française de financement local	23/06/2021	2021-12-10	01/03/2022	491 666,67	F		0,720	0,720	EURO	T	X Autres	N	A-1
MON542420EUR	LA BANQUE POSTALE	11/07/2022	2022-07-25	01/09/2023	2 100 000,00	F		2,700	2,700	EURO	A	C	N	A-1

SIVED NG - BUDGET SIVED NG - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					18 069 175,28									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		12 302 712,05					1 252 912,95	260 106,22	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		12 302 712,05					1 252 912,95	260 106,22	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	480 969,52	5,00	F		4,880	87 252,29	23 471,31	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	47 417,79	3,50	F		5,090	12 707,87	2 253,89	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	9 190,75	1,00	F		3,060	9 190,75	281,24	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	925 038,34	8,00	F		3,050	103 842,04	28 213,67	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	315 338,56	8,50	F		4,130	31 668,66	12 699,84	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	525 564,31	8,50	F		4,130	52 781,09	21 166,40	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	482 925,95	7,00	F		4,420	60 368,14	21 345,33	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	417 832,30	9,00	F		5,020	37 862,04	20 975,18	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	40 977,00	5,00	F		4,560	7 481,28	1 868,55	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	264 885,60	5,00	F		4,750	48 123,38	12 017,30	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	688 779,74	9,00	F		2,347	70 802,95	15 545,67	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	222 083,82	3,50	F		1,760	62 065,82	3 500,54	0,00	0,00
00602934948	N	0,00	A-1	3 825 000,02	13,50	F		0,760	283 333,32	28 262,50	0,00	0,00
060275104	N	0,00	A-1	780 000,00	13,00	F		0,640	60 000,00	4 848,00	0,00	0,00
MON539956EUR/0541781/001/1	N	0,00	A-1	718 375,00	8,75	F		0,510	82 100,00	3 554,96	0,00	0,00
MON539957EUR/0541782/001/1	N	0,00	A-1	458 333,35	13,75	F		0,720	33 333,32	3 244,34	0,00	0,00
MON542420EUR	N	0,00	A-1	2 100 000,00	10,00	F		2,700	210 000,00	56 857,50	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SIVED NG - BUDGET SIVED NG - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		12 302 712,05					1 252 912,95	260 106,22	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	17	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	12 302 712,05	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE BATIMENTS	20	02/10/2014
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	1	02/10/2014
L	CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	7	02/10/2014
L	COFFRES FORT	20	02/10/2014
L	COLONNES ENTERREES OU SEMI ENTERREES	25	02/10/2014
L	COMPOSTEURS INDIVIDUELS	5	02/10/2014
L	EQUIPEMENTS GARAGES ET ATELIERS	10	02/10/2014
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	5	02/10/2014
L	FRAIS D'ETUDES	5	02/10/2014
L	FRAIS D'INSERTION	5	02/10/2014
L	INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET TELEPHONIE	1	02/10/2014
L	INSTALLATIONS ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	15	02/10/2014
L	LOGICIEL - 2051	2	02/10/2014
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	02/10/2014
L	MATERIEL URBAIN LEGER (BAC)	10	02/10/2014
L	MATERIEL URBAIN LOURD (COLONNE)	10	02/10/2014
L	MOBILIER	10	02/10/2014
L	PLANTATIONS	15	02/10/2014
L	VOITURE	7	02/10/2014

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 289 990,00	I 1 289 990,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 260 000,00	1 260 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 260 000,00	1 260 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		29 990,00	29 990,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	29 990,00	29 990,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 289 990,00	2 104 554,31	0,00	3 394 544,31

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 196 961,74	6 196 961,74
Ressources propres externes de l'année (a)		1 386 431,16	1 386 431,16
10222	FCTVA	1 386 431,16	1 386 431,16
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 810 530,58	4 810 530,58
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des documents	1 131 240,00	1 131 240,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00
281728	Autres agencements (m. à dispo)	0,00	0,00
2817534	Réseaux d'électrification (m. à dispo)	0,00	0,00
2817538	Autres réseaux (m. à dispo)	0,00	0,00
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	0,00	0,00
281782	Matériel de transport (m. à dispo)	0,00	0,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	3 679 290,58	3 679 290,58

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
------------------------------	---	--------------------------------	-----------------------	----------

Total ressources propres disponibles	6 196 961,74	865 792,26	1 164 751,89	74 010,16	8 301 516,05
---	---------------------	-------------------	---------------------	------------------	---------------------

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	3 394 544,31
Ressources propres disponibles	IV	8 301 516,05
Solde	V = IV – II (6)	4 906 971,74

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	1 513 019,17
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	1 513 019,17
Recettes réelles de fonctionnement	II	27 487 901,42
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	5,50

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		19,00	0,00	19,00	13,00	5,00	18,00
Adjoint administratif territorial	C	8,00	0,00	8,00	6,00	2,00	8,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal de 2ème Classe	B	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		56,00	1,00	57,00	37,23	16,00	53,23
Adjoint technique territorial	C	26,00	0,00	26,00	14,00	11,00	25,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	8,00	0,00	8,00	6,00	2,00	8,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	15,00	1,00	16,00	13,23	2,00	15,23
Agent de Maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maîtrise Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Technicien Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		75,00	1,00	76,00	50,23	21,00	71,23

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	419	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	371	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	378	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	387	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	401	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	401	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	401	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	TECH	499	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	TECH	525	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	TECH	446	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	TECH	486	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Attaché	A	ADM	444	0,00	A Autres	A Contractuel
Attaché	A	ADM	444	0,00	A Autres	A Contractuel
Rédacteur Principal de 2ème Classe	B	ADM	401	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Technicien	B	TECH	563	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,

de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 17

VOTES :

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 28/03/2023

Présenté par (1),

A NEOULES, le 03/04/2023

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A NEOULES, le 03/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AUDIBERT ERIC , Président	
BERTIN PATOUX LYDIE , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CPAV	
BERTORELLO LIONEL , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CCCV	
BODY AUDE , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CCCV	
BONGIORNO THIERRY , DELEGUE TITULAIRE CCCV	
BONNET Patrick , Délégué titulaire CAPV	
BREMOND DIDIER , 1ER VICE PRESIDENT	
BRINGANT GILBERT , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CAPV	
BRUN FERNAND , DÉLÉGUÉ TITULAIRE CCCV	
COLLIN ERIC , DÉLÉGUÉ TITULAIRE CCCV	
CONSTANS JEAN-MICHEL , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CAPV	
DAVID CHRISTIAN , DELEGUE TITULAIRE CCCV	
DEBRAY ROMAIN , DÉLÉGUÉ TITULAIRE CAPV	
DECANIS ALAIN , DÉLÉGUÉ TITULAIRE CAPV	
DELPIA ANDRE , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CCCV	
DRAGONE JEAN MICHEL , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CCCV	
FABRE GERARD , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CAPV	
FAUQUET-LEMAITRE ARNAUD , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CAPV	
FERNANDEZ DIANE , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CAPV	
FERRARO CELINE , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CCCV	
GHINAMO CHRISTIAN , DÉLÉGUÉ TITULAIRE CCPV	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

GIACOMELLI YVES , DELEGUE TITULAIRE CCPV	
GIULIANO JEREMY , DÉLÉGUÉ TITULAIRE CAPV	
GROS MICHEL , 6EME VICE PRESIDENT	
GUIOL ANDRE , DÉLÉGUÉ TITULAIRE CAPV	
GUISIANO JEAN MARTIN , DÉLÉGUÉ TITULAIRE CAPV	
HOFFMANN OLIVIER , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CAPV	
KHADIR PAUL , DELEGUE SUPPLEANT CAPV	
LAIN DOMINIQUE , 3EME VICE PRESIDENT	
LAUMAILLER JEAN-LUC , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CAPV	
LONGOUR JEAN LUC , DELEGUE TITULAIRE CCCV	
MAURIN RICHARD , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CCCV	
MONTANARD DIDIER , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CCCV	
PAILLARD CARINE , DELEGUE TITULAIRE CAPV	
PANIZZI FRANCK , DÉLÉGUÉ SUPPLEANT CCPV	
PERO FRANCK , DELEGUE TITULAIRE CAPV	
PHILIBERT HERVE , 2EME VICE PRESIDENT	
PORTAL JEAN-LOUIS , DÉLÉGUÉ TITULAIRE CCCV	
PORZIO CLAUDE , DELEGUE TITULAIRE CAPV	
RAVANELLO ALAIN , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CAPV	
ROSSI PATRICK , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CCCV	
ROUSSELET ANDRE , 5EME VICE PRESIDENT	
ROUX JEAN -PIERRE , DELEGUE TITULAIRE CCCV	
RULLAN NICOLE , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CAPV	
SALOMON NATHALIE , DÉLÉGUÉ TITULAIRE CAPV	
SIMON YANNICK , DELEGUE TITULAIRE CCCV	
SIMONETTI PASCAL , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CAPV	
SOUQUE YVES , DELEGUE SUPPLEANT CCPV	
TERMES FRANCE , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CCCV	
TESSON CHRISTINE , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CCCV	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

THOUROUDE ALAIN , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CCPV	
TONARELLI PATRICE , DELEGUE SUPPLEANT CAPV	
TOURRET ERIC , DELEGUE SUPPLEANT CCPV	
VALLOT PHILIPPE , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CAPV	
VERAN JEAN PIERRE , 4eme VICE PRESIDENT	
VERCOUTRE CHRISTOPHE , DELEGUE TITULAIRE CCPV	
VESPERINI OLIVIER , DELEGUE SUPPLEANT CCPV	
VIORT MARJORIE , DELEGUE TITULAIRE CCCV	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : ASSEMBLEE DELIBERANTE.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.